



Fraction communale de la Ville d'Echternach

Au collège des bourgmestre et échevins de la ville d'Echternach

Echternach, le 19.3.2016

Monsieur le bourgmestre,
Messieurs les échevins,

Conformément à la loi communale, la fraction de « déli gréng » demande de bien vouloir mettre le point « Résolution TTIP » sur l'ordre du jour du prochain conseil communal.

Les négociations en cours autour du futur accord de libre-échange TTIP entre l'Union Européenne et les Etats-Unis, risquent d'avoir un impact négatif sur l'autonomie communale et les services publics.

Nous joignons une proposition de résolution pour mettre au vote lors du conseil communal.

Meilleures salutations,

Raymond Becker

Marcel Fellerich

Max Pesch



Résolution TTIP

Le Conseil Communal de la Ville d'Echternach,

- considérant les négociations en cours autour du futur accord de libre-échange entre l'Union Européenne et les Etats-Unis le TTIP – Transatlantic Trade and Investment Partnership ;
- considérant que ces négociations sont certes menées au niveau européen mais certains domaines relèvent de la compétence partagée et relèvent donc aussi de l'autorité des Etats-Membres de l'Union Européenne ;
- conscient de l'importance des échanges commerciaux entre l'Union Européenne et les Etats-Unis ;
- conscient aussi des inquiétudes générées par le manque de transparence de ces négociations, qui, une fois ratifiées s'appliquent à tous les niveaux de gouvernement c'est-à-dire national, régional et local ;
- rappelant son engagement en faveur de hauts standards de qualité en matière de politique sociale, culturelle et environnementale tels que définis dans la politique communale de la Ville d'Echternach ;
- considérant que ses futurs accords risquent d'avoir un impact négatif sur l'autonomie communale et les services publics ;
- considérant que ses futurs accords pourraient constituer une menace pour nos démocraties communales en matière économique, sociale, sanitaire, environnementale et culturelle ;

demande au collège échevinal de la Ville d'Echternach

- d'intervenir afin que notre gouvernement refuse toute tentative de dérégulation de nos normes vers le bas et toute tentative d'affaiblir le cadre communal, régional, national ou européen notamment en matière sociale, de santé, d'environnement, des travailleurs, des consommateurs et des entreprises ;
- de soutenir le gouvernement de promouvoir un dialogue ouvert avec le Parlement et la société civile afin de les informer sur les avancées des pourparlers ;
- d'intervenir auprès du gouvernement afin que le Traité, une fois négocié, soit soumis à la ratification de notre parlement national comme de celui des autres pays membres de l'Union Européenne conformément aux procédures légales de chaque Etat.